

Organisation du « concours scolaire 2011 : Année du Mexique en France »

Le Ministère de l'Education nationale organise, dans le cadre de l'année du Mexique en France et en lien avec CulturesFrance et le Ministère mexicain chargé de l'Education, un concours intitulé « **concours scolaire 2011 : Année du Mexique en France** ». Ce dispositif a pour objet de **sensibiliser les élèves français de l'enseignement du second degré à la culture et à la civilisation mexicaine**.

Les élèves sont invités à rendre compte de leur vision du Mexique à de jeunes Mexicains en produisant des **messages vidéo en espagnol**, d'une durée de deux à quatre minutes. Ces productions seront accompagnées d'une note de présentation rédigée en français et en espagnol.

Le règlement de ce concours est téléchargeable sur le site eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid53610/annee-du-mexique-en-france-le-ministere-organise-un-concours-scolaire.html>

### **Modalités d'organisation**

Ce concours est ouvert à **toutes les classes de collège et aux classes de seconde des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel**, pendant l'année scolaire 2010-2011.

Les **inscriptions** s'effectuent sur le site de la Ligue de l'Enseignement, partenaire de cette opération, [www.sejours-educatifs.org](http://www.sejours-educatifs.org) **du 8 novembre au 10 décembre 2010**.

Les classes déposeront leurs travaux sur le site de la Ligue de l'enseignement **au plus tard le 8 avril 2011**.

Un **jury académique** sera réuni en vue de sélectionner deux vidéos: une réalisée par un collège, une par un lycée. Un **jury national** procédera ensuite à la sélection finale.

Les **lycéens** qui emporteront le **premier prix** gagneront un **séjour au Mexique**. Les **lauréats collégiens** profiteront d'un **séjour à Paris** où ils participeront aux manifestations de l'Année du Mexique en France.

Je vous remercie vivement de la contribution que vous pourrez apporter à la réussite de ce projet.